



CONSEIL  
DE QUARTIER

**MAIZERETS**

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Procès-verbal** de la septième réunion régulière de la présente année du conseil d'administration du Conseil de quartier de Maizerets qui a eu lieu le mardi 16 septembre 2014 à **19 h**, au **Centre Monseigneur-Marcoux**, 1885 Chemin de La Canardière.

### **PRÉSENCES :**

#### **Membres avec droit de vote**

M <sup>me</sup>	Mélanie Lévesque	Vice-présidente
M.	Martial Van Neste	Trésorier
M.	Yvan Ouellet	Président
M <sup>me</sup>	Éloïse Paquette	Secrétaire
M <sup>me</sup>	Valérie Marcon	Administratrice
M.	Alain Couillard	Administrateur
M <sup>me</sup>	Kesso Habiba	Administratrice
M.	Athanase Rwamo	Administrateur

IL Y A QUORUM.

#### **Membre sans droit de vote**

M <sup>me</sup>	Geneviève Hamelin	Conseillère municipale du district de Maizerets-Lairet
-----------------	-------------------	--

#### **Assistaient également**

M.	Denis Bergeron	Arrondissement de la Cité-Limoilou
M <sup>me</sup>	Lynda Gosselin	Secrétaire d'assemblée
M.	Sergio Avellan	Urbaniste à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou

Outre les personnes mentionnées, sept (7) personnes assistaient à la rencontre.

## Ordre du jour

Mot de bienvenue, constatation du quorum et appel à l'inscription des citoyens

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Commentaires sur le fonctionnement des réunions du conseil
3. Demande d'opinion sur le Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de la Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux zones 18012Cc, 18202Pb et 18302Ia, R.C.A. 1 V.Q. 198 (2e règlement omnibus de Maizerets)
4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 10 juin 2014
5. Suivis du procès-verbal de la réunion du 10 juin 2014
6. Suivi des résolutions antérieures au 10 juin 2014
7. Période de dépôt de propositions par les membres du Conseil
8. Première période de questions ou d'interventions des citoyens
9. Période d'information de la conseillère municipale
10. Démarche à mettre en place pour améliorer la sécurité des déplacements actifs vers l'école
11. Mise en place du plan d'action 2014-2015
12. Liste des comités et des porteurs de dossiers
13. Dépôt du rapport sur l'écoquartier de Maizerets et recommandations du sous-comité
14. Consultation sur le plan directeur sur les pistes cyclables – demande à la Ville de Québec et participation à une table de concertation
15. Compte rendu de la rencontre des Conseils de quartier avec les élus de l'arrondissement du 11 septembre 2014
16. Compte rendu de la rencontre du 11 septembre du Comité de vigilance de l'incinérateur de la Ville de Québec
17. Deuxième période de questions ou d'interventions des citoyens
18. Trésorerie et correspondance
19. Divers : activité de reconnaissance des bénévoles de la ville de Québec, le 8 octobre 2014
20. Levée de l'assemblée

#### **14-07-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M. Yvan Ouellet ouvre l'assemblée.

*SUR PROPOSITION DE M<sup>me</sup> Mélanie Lévesque, DÛMENT APPUYÉE par M<sup>me</sup> Valérie Marcon, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du Conseil de quartier de Maizerets d'adopter l'ordre du jour après ajout, au point 19 (divers) du sujet de l'activité de reconnaissance des bénévoles de l'arrondissement La Cité-Limoilou.*

#### **14-07-02 COMMENTAIRE SUR LE FONCTIONNEMENT DES RÉUNIONS DU CONSEIL**

Le président, M. Yvan Ouellet, invite les membres du conseil à respecter certaines règles de fonctionnement afin d'optimiser la tenue des réunions : 1) être court et précis; pour les gens de l'assemblée, adresser sa question à une personne en particulier; 2) lorsqu'une action est décidée, veiller à désigner un porteur de dossier; 3) pour obtenir un droit de parole, s'adresser au président; 4) rechercher le consensus de façon à recourir au vote le moins souvent possible. Il mentionne par ailleurs que, dans le cas d'une demande d'opinion comme c'est le cas pour le prochain sujet à l'ordre du jour, il serait opportun de commencer par les commentaires et questions des membres du CA.

#### **14-07-03 DEMANDE D'OPINION SUR LE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILOU SUR L'URBANISME RELATIVEMENT AUX ZONES 18012CCL, 18202PB ET 18302IA, R.C.A. 1 V.Q. 198 (2E RÈGLEMENT OMNIBUS DE MAIZERETS)**

La demande d'opinion vise à apporter des correctifs à la réglementation de zonage visant les zones mentionnées en titre plus particulièrement dans les zones où sont situés le commerce Réal Parent Auto, l'hôpital de l'Enfant-Jésus et la Société des chemins de feir nationaux du Canada.

Cette section fait l'objet d'un document séparé rédigé par le conseiller en consultation publique, M. Denis Bergeron.

#### **14-07-04 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 10 JUIN 2014**

*SUR PROPOSITION DE M<sup>me</sup> Éloïse Paquette DÛMENT APPUYÉE par M<sup>me</sup> Kesso Habiba, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du Conseil de quartier de Maizerets d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 10 juin 2014.*

*ADOPTÉE.*

#### **14-07-05 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 10 JUIN 2014**

En lien avec le point 02, il est mentionné que l'élection des nouveaux membres a été mentionnée sur le site web.

En lien avec le point 14, il est mentionné que des cartes ont été achetées pour remercier les membres sortants.

En lien avec le point 18, il est rappelé que le projet de compostage se déroule bien.

En lien avec le point 20, il est mentionné que le nettoyage du terrain du futur parc du Mont-Thabor a été réalisé. Les grillages n'ont toutefois pas été enlevés, et ce, rapporte M<sup>me</sup> Hamelin, qui a interrogé les fonctionnaires responsables, pour des raisons de responsabilité civile.

En lien avec le point 22, il est mentionné que la rencontre sociale des membres a eu lieu et a été appréciée.

#### **14-07-06 SUIVI DES RÉSOLUTIONS ANTÉRIEURES**

M<sup>me</sup> Éloïse Paquette fait le point avec les membres sur chacune des résolutions qu'elle consigne de façon à ne conserver dans sa liste que celles pour lesquelles des suivis restent à faire.

#### **14-07-07 PÉRIODE DE DÉPÔT DES PROPOSITIONS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL**

Il n'y en a pas.

#### **14-07-08 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS OU D'INTERVENTION DES CITOYENS**

M. Jean-Yves Desgagnés souhaite porter à l'attention du conseil de quartier le problème de bruits et de poussières que l'entreprise AIM représente pour les citoyens habitant près de la zone industrielle. Il fait un historique de la situation, rappelant entre autres certains efforts de la Ville (notamment le réaménagement en cours du boulevard Henri-Bourassa) ainsi que l'échec du projet de l'entreprise de construire un nouveau bâtiment. Il mentionne que, si pendant l'année 2013 des activités de surveillance ont été réalisées de façon relativement soutenue, les problèmes persistent. Somme toute, M. Desgagnés interpelle le Conseil de quartier afin qu'il participe à la recherche de solutions.

M<sup>me</sup> Hamelin rappelle les actions menées en 2013 pour que les activités menées dans la zone industrielle respectent les normes. Elle évoque à cet égard un rapport selon lequel, entre autres, il y a eu des interventions et des échantillonnages. Elle fait en outre valoir le faible volume de plaintes des citoyens. Une citoyenne mentionne que, selon sa propre expérience, le traitement des plaintes ne semble pas reposer sur une démarche rigoureuse puisqu'il n'y a pas vérification au moment même des faits déplorés. Il est ainsi souligné que ce type de traitement des plaintes alimentent l'idée que « ça ne sert à rien de loger une plainte », un point de vue partagé par certains résidents concernés. Un autre citoyen évoque pour sa part les problèmes de bruits et de poussière liés à la circulation de beaucoup de camions dans ce secteur. Il déplore que des échanges entre la Ville et le ministère des Transports n'aient pas encore eu lieu à ce sujet.

## **RÉSOLUTION 14-CA-50**

### **Concernant les problèmes entourant les activités dans la zone industrielle**

*CONSIDÉRANT les différentes représentations passées des citoyens au Conseil de quartier concernant les contraintes de la zone industrielle La Canardière, notamment le bruit et les poussières liés aux opérations extérieures de certaines entreprises;*

*CONSIDÉRANT que les problèmes générés par la zone industrielle ont déjà fait partie du plan d'action du Conseil de quartier;*

*CONSIDÉRANT les signalements faits par un citoyen à l'assemblée du Conseil en date du 16 septembre 2014 relativement à l'entreprise AIM;*

*SUR PROPOSITION DE M<sup>me</sup> Mélanie Lévesque, DUMENT APPUYÉE par M<sup>me</sup> Kesso Habiba, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du Conseil de quartier de Maizerets d'inclure dans le plan d'action 2014-2015 les problèmes de bruit et de poussières et autres contraintes provenant des entreprises situées dans la zone industrielle. Les objectifs de la démarche sont :*

- D'identifier qualitativement les principales contraintes environnementales provenant des entreprises situées dans la zone industrielle, notamment le bruit et la poussière, et d'examiner des éléments de solution ;*
- D'examiner sommairement les besoins des citoyens à cet égard ;*
- De rencontrer les personnes intéressées, notamment à la Ville de Québec, afin de comprendre les moyens que la Ville de Québec et les autres acteurs peuvent prendre, ainsi que de suggérer des éléments de solutions.*

*Ce dossier sera sous la responsabilité de M. Yvan Ouellet qui remettra un premier rapport d'étape de la situation pour la réunion d'octobre 2014 du Conseil.*

*ADOPTÉE.*

#### **14-07-09 PÉRIODE D'INFORMATION DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE**

M<sup>me</sup> Hamelin signale être en attente d'une réunion sur le projet de biométhanisation et qu'elle pourra donc fournir au Conseil de quartier des informations pertinentes lors de la réunion d'octobre.

M<sup>me</sup> Hamelin rapporte qu'un citoyen l'a interpellée pour lui signifier son souhait de voir instaurer un système de vignettes pour le stationnement dans les rues avoisinant l'Hôpital de l'Enfant-Jésus. Elle témoigne de l'expérience qu'elle a vécue avec une situation semblable dans le quartier Saint-Sauveur et souligne la complexité de la démarche de consultation des citoyens qui a permis de trouver une solution satisfaisante. Elle souhaite avoir un aperçu des points de vue des membres du conseil sur le sujet. Il est convenu d'inscrire le sujet à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

M<sup>me</sup> Hamelin propose au Conseil de participer, avec d'autres conseils de quartier de Limoilou, ainsi que le comité de vigilance ferroviaire citoyen, à l'accueil de représentants de la Sécurité civile pour une présentation sur la sécurité ferroviaire.

M<sup>me</sup> Hamelin informe les membres de la possibilité de bénéficier d'une

présentation sur un web lab.

M<sup>me</sup> Hamelin mentionne que le projet des corridors scolaires avance bien et qu'il devrait être adopté lors de la réunion du conseil d'arrondissement en novembre. La réglementation pour limiter la vitesse aux abords des écoles Dominique-Savio et Jeunes du monde devrait être effective en novembre.

**14-07-10 DÉMARCHE À METTRE EN PLACE POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DES DÉPLACEMENTS ACTIFS VERS L'ÉCOLE**

M<sup>me</sup> Valérie Marcon fait valoir qu'elle est seule à suivre ce dossier. M. Ouellet suggère que le sujet soit abordé lors de la discussion sur le plan d'action qui aura lieu à la réunion d'octobre. À la suggestion de M. Van Neste, il est retenu que ce comité soit intégré au comité vélo.

**14-07-11 MISE EN PLACE DU PLAN D'ACTION 2014-2015**

Ce point est reporté à la réunion d'octobre.

**14-07-12 LISTE DES COMITÉS ET DES PORTEURS DE DOSSIERS**

Ce point est reporté à la réunion d'octobre.

**14-07-13 DÉPÔT DU RAPPORT SUR L'ÉCOQUARTIER DE MAIZERETS ET RECOMMANDATIONS DU SOUS-COMITÉ**

M. Martial Van Neste a déposé le rapport réalisé par la consultante Audrey Roberge. La qualité et la richesse du document sont soulignées. Par ailleurs, certains membres s'interrogent sur les finalités de la démarche. Selon M. Van Neste, il s'agit ultimement de disposer d'une grille d'analyse qui puisse guider le conseil lorsqu'il est consulté sur différents sujets concernant le quartier. Pour sa part, M<sup>me</sup> Paquette fait valoir l'importance d'obtenir l'accord et la participation des citoyens sur les éléments dudit rapport.

**RÉSOLUTION 14-CA-51**

**Concernant la démarche de réflexion sur l'Écoquartier**

*SUR PROPOSITION DE M. Martial Van Neste, DÛMENT APPUYÉE par M<sup>me</sup> Éloïse Paquette, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du Conseil de quartier de Maizerets d'adopter une démarche, visant à représenter correctement les besoins et aspirations éclairées des citoyens du quartier, et consistant à réaliser les activités suivantes :*

- 1. Publication du rapport sur l'Écoquartier qui a été produit pour le comité Écoquartier par Audrey Roberge, sur notre site Web et Facebook.*
- 2. Organisation d'une soirée d'information publique sur le thème du Quartier De Maizerets comme Écoquartier. Cette soirée présentera les grandes lignes du rapport et permettrait de recueillir les commentaires des citoyens.*
- 3. Organisation d'un sondage sur internet pour continuer à recueillir les commentaires et opinions des citoyens.*
- 4. Rédaction d'une proposition de politique et d'une grille d'analyse sur l'écoquartier.*

5. Consultation et adoption de la politique et de la grille d'analyse dans le cadre d'une assemblée publique du conseil de quartier.

ADOPTÉE.

M. Van Neste rappelle que le rapport complet soumis aux membres du Conseil de quartier de Maizerets propose un large aperçu des avantages qu'offre la vie en écoquartier et met en évidence la capacité du quartier Maizerets à atteindre cet objectif. Dans la poursuite de ce projet, plusieurs activités devront être réalisées afin de suivre les recommandations du rapport quant à la rédaction d'une politique et d'une grille d'évaluation pour l'écoquartier Maizerets.

**14-CA-52 Concernant le projet de support à la réflexion sur l'écoquartier de Maizerets**

*SUR PROPOSITION DE M. Martial Van Neste, DÛMENT APPUYÉE par M<sup>me</sup> Kesso Habiba, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du Conseil de quartier de Maizerets 1) d'adopter, pour la période automne 2014 - printemps 2015, le plan d'action présenté ci-dessous, 2) d'engager à cette fin un budget de 2 000 \$ pour la partie prévue pour l'année 2014 et 3) de mandater le comité Écoquartier, composé de Éloïse Paquette, Kesso Habiba et Martial Van Neste, pour faire les demandes à la Ville de Québec dans le cadre des projets d'initiative.*

M. Alain Couillard demande le vote. Résultats : 5 pour, 2 contre, une abstention.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

## Plan d'action proposé par le sous-comité de l'écoquartier

### Première rencontre citoyenne: soirée d'information sur le projet d'écoquartier Maizerets

Activités	Tâches	Temps alloué
Préparer la présentation PPT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rassembler l'information pertinente à la présentation.</li> <li>• Structurer l'information.</li> <li>• Créer un PPT interactif.</li> <li>• Participer à la présentation.</li> </ul>	10 jours
Plan de communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer un message d'invitation à la présentation.</li> <li>• Dresser une liste des acteurs clés et les rencontrer pour susciter leur intérêt.</li> <li>• Trouver les meilleurs moyens de diffusion et diffuser le message d'invitation.</li> </ul>	3 jours
Faire un sondage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer les questions du sondage.</li> <li>• Trouver les outils de diffusion et diffuser le sondage.</li> </ul>	1 jour

### Deuxième rencontre devant le Conseil et le public: présentation d'une ébauche de la politique et de la grille d'évaluation de l'écoquartier Maizerets

Activités	Tâches	Temps alloué
Travailler l'information obtenu grâce au sondage.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compiler les données du sondage.</li> <li>• Susciter davantage de participation au besoin.</li> <li>• Analyser les données compilées.</li> </ul>	2 jours
Écrire une politique d'écoquartier.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produire l'ébauche d'une politique d'écoquartier.</li> <li>• Publier cette politique pour lecture et commentaires du public.</li> </ul>	1 jour
Élaborer une grille d'évaluation de l'écoquartier Maizerets.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélectionner les critères d'évaluation pertinents.</li> <li>• Définir le modèle d'évaluation le mieux adapté au projet.</li> <li>• Élaborer une grille d'évaluation avec sa légende.</li> </ul>	3 jours



	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Publier le document pour lecture et commentaires du public.</li> </ul>	
Préparer la présentation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire un PPT.</li> <li>• Participer à la présentation.</li> </ul>	2 jours
Faire un plan de communication.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer un message d'invitation.</li> <li>• Trouver les meilleurs moyens de diffusion et diffuser le message d'invitation.</li> </ul>	1 jour
<b>Troisième rencontre avec le Conseil: dépôt final de la politique et de la grille d'évaluation en vue de la prise de position du Conseil de quartier Maizerets.</b>		
Réviser la politique et la grille d'évaluation de l'écoquartier Maizerets.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recueillir les commentaires du public et du Conseil à propos de ces deux documents.</li> <li>• Analyser et intégrer les commentaires.</li> <li>• Rédiger les documents finaux.</li> </ul>	5 jours
Préparer la présentation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire un PPT.</li> <li>• Participer à la présentation.</li> </ul>	2 jours

Selon le sous-comité, la ressource embauchée travaillerait ainsi sur ce projet pour un total de 30 jours. Suite à cette démarche, le Conseil compte avoir en sa possession une politique d'écoquartier qui établira clairement les attentes des citoyennes et citoyens de Maizerets quant au développement futur du quartier ainsi qu'une grille d'évaluation permettant de juger de la pertinence d'un projet mais également, aidant à lui trouver des pistes d'amélioration. Ainsi, à partir de ces outils, le quartier Maizerets pourra plus facilement poursuivre son projet d'écoquartier, où il fait bon vivre.

#### **14-07-14 CONSULTATION SUR LE PLAN DIRECTEUR SUR LES PISTES CYCLABLES – DEMANDE À LA VILLE DE QUÉBEC ET PARTICIPATION À UNE TABLE DE CONCERTATION**

##### **RÉSOLUTION14-CA-53**

##### **Concernant le plan directeur sur les pistes cyclables**

*SUR PROPOSITION DE M. Martial Van Neste, D'UMENT APPUYÉE par M<sup>me</sup> Valérie Marcon, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du Conseil de quartier de Maizerets, en regard du plan directeur de pistes cyclables que la ville de Québec devrait déposer ou réviser sous peu, demande qu'une consultation soit faite auprès des conseils de quartiers intéressés, et ce, sur la base des considérations suivantes :*

- *Les pistes cyclables sont un élément crucial pour un créer un environnement de vie agréable et stimulant dans les quartiers de Québec. De faibles investissements ont été faits sur les pistes cyclables considérant ce qui avait été prévu dans le Plan Directeur du Réseau Cyclable (2008).*
- *Il est important que le nouveau plan indique les bonnes priorités pour répondre aux besoins des citoyens.*
- *Le PDRC ne doit pas juste répondre aux besoins de loisirs mais aussi aux besoins de déplacements actifs entre les quartiers et les pôles de services et de travail dans la ville.*

ADOPTÉE.

#### **RÉSOLUTION14-CA-54**

##### **Concernant une table de concertation sur le PDRC**

*SUR PROPOSITION DE M<sup>me</sup> Valérie Marcon, DUMENT APPUYÉE par M. Martial Van Neste, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du Conseil de quartier de Maizerets, dans l'éventualité où la Ville de Québec ferait une consultation sur le plan directeur de pistes cyclables, de mandater le comité Vélo de proposer une table de concertation avec les autres conseils de quartier de la ville pour discuter de ce plan. Sur cette table, le comité vélo fera la promotion du principe selon lequel le plan directeur doit répondre aux besoins de déplacements actifs entre les quartiers et les pôles de services et de travail dans la ville. Martial Van Neste est le porteur de dossier.*

ADOPTÉE.

#### **RÉSOLUTION14-CA-55**

##### **Concernant la proposition d'un Corridor des Services**

*SUR PROPOSITION DE M<sup>me</sup> Valérie Marcon, DUMENT APPUYÉE par M<sup>me</sup> Mélanie Lévesque, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du Conseil de quartier de Maizerets de recommander l'aménagement, dans le cadre de la révision du Plan directeur du réseau cyclable, d'un lien cyclable sur la 18e Rue, entre le secteur Maizerets et la 3e Avenue, tel que présenté dans le projet de Corridor des Services. Valérie Marcon et Martial Van Neste sont les porteurs de dossier.*

ADOPTÉE

#### **14-07-15 COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DES CONSEILS DE QUARTIER AVEC LES ÉLUS DE L'ARRONDISSEMENT DU 11 SEPTEMBRE 2014**

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

#### **14-07-16 COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 11 SEPTEMBRE DU COMITÉ DE VIGILANCE DE L'INCINÉRATEUR DE LA VILLE DE QUÉBEC**

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

#### **14-07-17 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS OU D'INTERVENTIONS DES CITOYENS**

Il n'y a pas de question ou d'interventions des citoyens.

#### **14-07-18 TRÉSORERIE ET CORRESPONDANCE**

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

#### **14-07-19 DIVERS**

M. Denis Bergeron remet aux membres qui le souhaitent un billet pour assister à un spectacle le 8 octobre, et ce, en guise d'activité de reconnaissance des bénévoles de l'Arrondissement de la Cité-Limoilou.

#### **14-07-20 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

*Sur proposition de M<sup>me</sup> Valérie Marcon, DUMENT APPUYÉE, PAR M. Martial Van Neste, Il EST RÉSOLU DE LEVER L'ASSEMBLÉE.*

---

M. Yvan Ouellet, président

---

Éloïse Paquette, secrétaire